

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ÉNERGIE

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEF DE SERVICE : LIONEL BIONDA (JUSQU'AU 30 JUIN) /
STÉPHANE FERRATON (*AD INTERIM* DEPUIS LE 22 MAI 2023)

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 14

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 13.7

+ 20 CONCIERGES ET RESPONSABLES DE BÂTIMENTS SCOLAIRES (16.5 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)



Photo: Alain Grosclaude

En matière de construction, le Service des travaux et de l'énergie (STE) suit en parallèle des chantiers et des projets de construction ou de rénovation. Le bilan de l'année affiche ainsi des réalisations arrivées à leur terme (l'école de Pont-Rouge, l'EVEP Rambossons) et de nombreux projets en cours (EVEP Clair-Matin et Bac-Maisonnettes, l'école de Tivoli, la Villa Rapin, la Villa Perret, etc.). La passerelle La Visiteuse a pu être ouverte en décembre 2023 et des travaux ont été finalisés dans le cadre de l'extension du tram 15. Le STE est chargé de mettre en place la politique énergétique de la Ville de Lancy, en veillant à la performance énergétique de ses bâtiments et infrastructures, et en incluant des critères de développement durable dans ses projets. Son secteur énergie a progressé dans le dossier concernant la rénovation du chauffage de la piscine de Marignac, le projet d'installations photovoltaïques sur les bâtiments publics et l'assainissement des éclairages, notamment par une étude lancée sur sept écoles. Il a établi un premier bilan des mesures énergétiques 2022-2023 et a décidé d'en pérenniser la majorité.

La stabilisation du Service des travaux et de l'énergie, passablement marqué par le management antérieur, s'est poursuivie avec l'arrivée en mai 2023 de Stéphane Ferraton, chef de service ad interim, et l'appui du Service des ressources humaines. Une remobilisation des équipes, une consolidation de l'organigramme et l'ouverture de plusieurs postes en 2024 permettront de se tourner résolument vers l'avenir.

Avec la rocade des services dans les différents locaux, le STE a bénéficié dès décembre 2023 de l'entier de la superficie de la villa Thévenoz. Des réaménagements intérieurs permettront à cette équipe de se renforcer et de poursuivre ses missions dans une structure et des locaux réorganisés.

CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS

— INAUGURATION DE L'ÉCOLE DU PONT-ROUGE

Inauguré en septembre 2023, le nouvel établissement scolaire a accueilli ses 237 élèves à la rentrée scolaire 2023. Entourée par le nouveau parc Adelaïde-Sara Pictet-de Rochemont, cette école primaire est un modèle en termes de développement durable. Celle-ci est chauffée par des énergies à 90% renouvelables. Des panneaux solaires surélevés permettent une toiture végétalisée, absorbant la surchauffe en belle saison. Les eaux de pluie sont acheminées vers un réservoir propre à l'école.

Depuis le lancement du concours d'architecture, en 2019, il aura fallu moins de 4 ans pour réaliser cette école, qui respecte l'enveloppe budgétaire (33.5 mil-

lions de francs), dont les aménagements extérieurs façonneront durablement le paysage communal.

Le bâtiment comporte des locaux répondant aux besoins de l'instruction publique (16 salles de classe, une de gymnastique, d'art visuel et deux de rythmique) et du parascolaire (un restaurant de 100 places et 2 locaux d'activités), mais également 3 salles disponibles à la location, dont 2 salles de musique. Il bénéficie de 3 classes intégrées pour les enfants en situation de handicap.

— BÂTIMENTS POUR LA PETITE ENFANCE

Pour parvenir à son objectif d'offrir 150 nouvelles places d'accueil d'ici à 2025, Lancy avance étape par étape. Le STE travaille pour rénover et restructurer les crèches et garderies, qui souffrent parfois de locaux devenus inadaptés. En 2023, des rocades de locaux pour augmenter les places et des rénovations ont permis de développer l'offre d'accueil d'enfants en âge préscolaire.

De plus, le service œuvre tout au long de l'année à plusieurs projets de crèche: le projet de remise à neuf de la crèche Clair-Matin qui vise à l'agrandir sur la parcelle tout en maintenant l'activité sur place; la crèche Bac-Maisonnettes dans le bâtiment C de l'immeuble prévu sur l'extension du parc Louis-Bertrand, à l'horizon 2026. Ce projet prévoit également l'adaptation de la cuisine de l'EVEP du Plateau où sont réalisés tous les repas.

Enfin, un projet de cuisine mutualisée de la petite enfance est en préparation à la Maison de la sécurité. Cette infrastructure sera à terme capable de desservir dans un premier temps 4 puis 6 EVEP en produisant 360 à 450 repas/jour.

— PROJETS D'EXTENSION

Le STE a travaillé en 2023 sur deux projets d'extension d'écoles en déposant des crédits d'études auprès de l'organe délibératif :

- Les écoles dites «Waltenspühl» qui présentent un intérêt patrimonial particulier, font l'objet de mesures de protection particulières. La rénovation de l'école de Tivoli qui fait partie des six écoles Waltenspühl de Lancy doit prendre en compte des contraintes singulières. La disponibilité du bâtiment pendant le chantier est indispensable. La rénovation de l'école de Tivoli comporte quatre volets : l'élévation d'un pavillon provisoire, la construction d'une extension, la réfection de l'existant et la mise en œuvre d'un contrat de performance énergétique (CPE). L'école compte 21 classes, auxquelles s'ajoutent la salle de gymnastique, deux salles de rythmique et deux préaux. Pendant la durée des travaux, le pavillon provisoire en containers érigé au-dessus du bâtiment de la piscine, permettra un tournus, classe après classe. Enfin, une demande pour l'inclusion d'un abri de protection civile en sous-sol a été exigé lors du dépôt de la demande du permis de construire.
- La rénovation de l'école En-Sauvy prévoit des aménagements extérieurs afin de combattre les îlots de chaleur, dus à son environnement bétonné.
- Un projet de construction d'un nouveau bâtiment adjacent à l'école du Plateau, abritant une salle polyvalente et un logement pour la conciergerie, a fait l'objet d'un crédit d'étude.

— PROJETS DE RÉNOVATION

Le STE a travaillé à la rénovation de la Villa Rapin qui sera réalisée dans un grand respect patrimonial, d'ici à l'automne 2024. Les interventions sont nécessaires à la pérennisation du bâtiment, et permettront la création de nouveaux espaces de travail dans les combles. L'enveloppe thermique sera améliorée grâce à l'assainissement des menuiseries extérieures et à la réfection de la toiture. Le bâtiment intégrera un chauffage à l'énergie renouvelable et un ascenseur. La villa sera dédiée aux services administratifs de la Ville de Lancy.

Le STE a aussi lancé le projet de rénovation de la Villa Perret (ex-restaurant Marignac) dans le but d'y accueil-

lir des services grandissants de l'administration. Cette rénovation comprendra plusieurs volets notamment énergétiques et le remplacement de l'extension actuelle vétuste par une extension basée sur une structure bois ou mixte bois-fer.

TRAVAUX POUR LA MOBILITÉ

— TRAVAUX POUR LES TRANSPORTS PUBLICS

En décembre 2023, l'inauguration d'un nouveau tronçon de la ligne 15 est l'aboutissement de travaux sur une période de 4 ans. Des aménagements de chaussée ont été installés pour les arrêts. Le STE a assuré la mise en place des quais, en respect des normes de mobilité réduite et la pose de marquages destinés aux piétons. Les études se sont poursuivies pour le rehaussement des quais TPG sur l'ensemble du territoire communal, dont le crédit a été voté en novembre 2023.

— OUVERTURE DE LA PASSERELLE SUSPENDUE

Dénommée «La Visiteuse», la passerelle suspendue reliant les quartiers de Surville et de Tivoli a été ouverte en décembre 2023. Il s'agit d'un tronçon clé de la promenade Nicolas-Bouvier, destinée exclusivement aux déplacements piétons et cyclistes, qui a pour but d'améliorer le réseau de mobilité interurbaine entre Petit et Grand-Lancy. Elle simplifie également l'accès à la gare de Lancy-Pont-Rouge. Le retard de livraison était dû au concept de dallage d'origine prévu par l'entreprise totale mandatée, qui avait mésestimé les aspects de construction et de maintenance en lien avec ce concept. D'une longueur de 106 mètres, elle est composée d'un tablier en bois et d'une dalle en béton recouverte latéralement par des capotages métalliques. Sa forme en courbe invite les cyclistes à adapter leur vitesse et aux piétons à admirer le paysage.

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

En 2023, des crédits d'études accordés ont permis aux équipes du STE d'avancer sur différents projets :

- La piscine de Marignac est la seule piscine olympique à ciel ouvert du canton ouverte à l'année. Dans le cadre de la politique d'énergie renouvelable, en qualité de grand consommateur, elle doit faire évoluer sa production de chaleur actuellement au gaz et aux pellets à terme. Des investigations ont été réalisées pour trouver un système alternatif. En parallèle, d'autres études ont permis d'identifier des pistes pour réduire les besoins énergétiques de 25%. Avec l'entrée en matière fortuite des SIG, le raccordement au chauffage à distance se réalisera en 2025. En attendant, l'isolation des conduites

des bassins et la mise en place d'un système de récupération d'énergie des 60 m³ d'eau échangées quotidiennement permettront de contribuer à la réduction de la consommation énergétique sans impacter l'exploitation et la fréquentation. En décembre 2023, le Conseil municipal s'engageait, par un vote de principe, pour la rénovation de la production de chaleur de la piscine.

- « 1 Mégawatt pour Lancy », ce programme d'installations photovoltaïques sur 12 toitures est inscrit dans la stratégie énergétique et celle du Plan climat de la Ville. Il permettra la production d'un mégawatt par an d'électricité renouvelable et locale.
- Les études de faisabilité ont été réalisées avant 2023, dans le but d'installer les panneaux sur les toits de bâtiments publics de Lancy (salle communale, maison de quartier, etc.), dont 6 écoles. Un des objets de cette initiative est également de maximiser l'autoconsommation. L'acceptation du projet d'installations photovoltaïques sur le patrimoine bâti de Lancy, en décembre 2023, augure des travaux jusqu'en 2025.
- L'assainissement des éclairages des bâtiments publics poursuit quatre buts principaux: améliorer le confort des utilisateurs-trices, réduire la note énergétique, mettre aux normes actuelles et simplifier et diminuer les coûts de maintenance, notamment en éliminant les surcoûts liés aux différents systèmes et générations d'éclairages installés le long des années. Le STE a lancé une étude sur 7 écoles et 4 crèches, afin de remplacer des luminaires vétustes dans plus de 165 classes et installer des détecteurs de mouvement. Les travaux commenceront en 2024 pour 3 ans, visant une économie annuelle significative et un confort accru pour les élèves et le personnel encadrant.

— MESURES ÉNERGÉTIQUES PÉRENNISÉES

Tout au long de l'année 2023, la Ville de Lancy a adhéré à la campagne de sensibilisation « L'énergie est limitée, ne la gaspillons pas » et a encouragé la population dans cette voie, avec l'objectif d'un taux d'effort de 15% de réduction. Le STE a établi un premier bilan des mesures énergétiques 2022-2023 pour l'administration communale, le domaine public, les ménages privés et les entreprises et a échangé avec les autres communes sur les impacts. À l'issue de cette analyse, il a été décidé de pérenniser la majorité des 46 mesures (limitation de chauffage, d'éclairage, d'eau chaude, les extinctions nocturnes et les éco-gestes) en vigueur.